ARTHAZ

PONT-NOTRE-DAME





Bulletin de liaison n° 12 Décembre 2019

Sommaire

Édito ____ Ça s'est passé à Arthaz 4-5 6-13 Associations 14 Information ___

Bulletin n° 12 - décembre 2019 www.arthaz-pont-notre-dame.fr

CCAS	15-17
Délibérations	18
Divers	19

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire aura lieu le samedi 4 janvier 2020 à partir de 19 heures à la salle communale.

Le maire et son conseil municipal convient les Arthaziens et Arthaziennes à fêter la nouvelle année autour du verre de l'amitié.

INFORMATIONS PRATIQUES

Heures ouverture mairie:

lundi de 14 h à 17 h mardi de 14 h à 19 h mercredi de 9 h à 12 h de 14 h à 17 h ieudi vendredi de 14 h à 19 h

Tél. 04 50 36 01 78 Fax 04 50 36 05 11 Adresse mail mairie@arthazpnd.fr

Heures ouverture Poste:

lundi de 8 h 30 à 12 h mardi de 8 h 30 à 12 h mercredi fermé de 8 h 30 à 12 h ieudi vendredi de 8 h 30 à 12 h samedi de 9 h 00 à 12 h

Tél. 04 50 36 03 01 Pompiers: faire le 18

Gendarmerie

Reignier-Esery: 04 50 95 75 11

Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe: 04 50 95 71 63

Dépannage eau: 06 83 74 42 06

Dépannage assainissement :

06 77 04 19 50

Communauté de Communes Arve et

Salève: 04 50 43 46 14

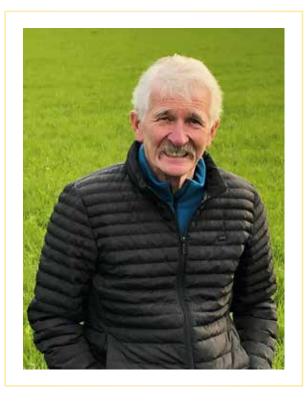
Pour rappel le ramassage des ordures ménagères est une compétence de la CCAS (Communauté de Communes Arve et Salève).

Mairie

94, route de Pont-Notre-Dame - 74 380 Arthaz Pont-Notre-Dame Tél.: 04 50 36 01 78 - Fax: 04 50 36 05 11

Mail: mairie@arthazpnd.fr

Édito



Chères Arthaziennes, chers Arthaziens,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris ces quelques mots dans ce dernier édito.

En cette période pré-électorale, le Maire ne peut s'exprimer librement et ne doit pas prendre part au débat électoral.

Après dix-huit années passées au service de la commune, dont trois années en tant que Maire, je ne retiendrai que les bons moments.

J'en profite pour remercier toutes les associations qui animent notre village, nos institutrices et enfants régulièrement présent lors de nos cérémonies commémoratives tel que le 11 novembre, ainsi que tout le personnel de mairie, nos secrétaires, nos employés communaux ainsi que nos ATSEM.

Je ne saurai terminer ce petit mot sans remercier une grande partie de mes administrés pour leur soutien durant toutes ces années.

Je vous donne rendez-vous le samedi 4 janvier pour les vœux du Maire.

Vous souhaitant une excellente fin d'année.

Très cordialement,

Votre Maire Alain Ciabattini

Elections municipales 2020

Les élections municipales de 2020, pour procéder au renouvellement des conseils municipaux, auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. La démarche est à effectuer auprès de la mairie de son domicile (ou sur service-public.fr) jusqu'au 6° vendredi précédant le jour du scrutin, soit le vendredi 7 février 2020 au plus tard.

Le jour du scrutin, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité, sans laquelle nous ne pourrons pas prendre en compte votre démarche.

Ça s'est passé à Arthaz...

14 juillet

Cette année, la mairie d'Arthaz, conjointement avec l'association Arthaz entraide ont organisé les traditionnels feux d'artifice pour le 14 juillet.

C'est au château de Baudry, mis à disposition par M. Beretta, que s'est déroulée cette belle soirée.

Dès 20 heures, un repas était proposé par Pile Poêle avec son équipe de jeunes sympathiques et dynamiques.

Puis à la tombée de la nuit nous avons fait la traditionnelle balade aux lampions, suivis des splendides feux d'artifice, pour lequel nous pouvons dire un grand merci à M. Beretta, Jonas et toute son équipe d'artificier qui nous ont éblouis.

Merci à vous Arthaziennnes et Arthaziens, gens de l'extérieur, petits et grands pour cette belle soirée.



11 novembre



En ce 11 novembre, nos citoyens ont rendu hommage à tous les hommes tombés pour la France ainsi que nos soldats morts depuis le début de l'année 2019.

Nous tenons à remercier les enfants, les pompiers et tous ceux présents ce jour.



Ça s'est passé à Arthaz...

Rentrée scolaire

PS-MS: 29 élèves

PS-MS-GS: 27 élèves

GS-CP: 26 élèves CP-CE1: 26 élèves

CE1-CE2: 28 élèves

CE2-CM1: 28 élèves

CM1-CM2: 28 élèves





Encore une nouvelle rentrée scolaire de faite dans notre commune, dans la joie, la bonne humeur et le café.

Cette année l'établissement scolaire accueille 192 élèves.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux bouts de chou qui font leur première rentrée et une très belle année scolaire à tous.

Voici nos 3 (ATSEM) Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles Aurélie, Gilda et Isabelle.

Les ATSEM sont importantes au sein des écoles. Elles secondent l'enseignant d'une classe maternelle, tant sur le plan matériel qu'éducatif.

- Aide l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie.
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène de l'enfant
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques.
- Aménagements et entretiens des locaux et des matériaux destinés aux enfants.
- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents.
- Eventuellement, encadrement des enfants avant, pendant et après le repas.





Merci à nos 3 ATSEM pour leurs qualités relationnelles avec les enfants et enseignants, leurs adaptabilités et polyvalence et leurs pédagogies.

Notre personnel de cantine est là pour aider, accompagner et encadrer les enfants durant le temps de cantine.

Elles doivent surveiller activement les enfants dans la cour de récréation et assurer leurs sécurités puis la remise en état du restaurant scolaire après le service.

Merci Mesdames





Collégiens et lycéens rendez-vous visible dès qu'il fait nuit lorsque vous prenez votre car. C'est pour votre sécurité.

La chasse

Sécurité et chasse autour des habitations

Au titre de la police de la chasse, il n'y a pas de distance déterminée de chasse autour des habitations. Il convient de rappeler que la distance des 150 mètres autour des habitations souvent évoquée ne concerne pas la sécurité de la chasse mais les terrains soumis à l'action de chasse obligatoires des ACCA. L'article 1.422-10 du code de l'environnement prévoit en effet que les terrains situés dans un rayon de 150 mètres autour d'une habitation ne peuvent être soumis à l'action de l'association. Cela veut dire que ce terrain est exclu du territoire de chasse de l'ACCA et, en conséquence, les chasseurs qui en sont membres ne peuvent y chasser, sauf autorisation expresse et exceptionnelle du ou des propriétaires des habitations. Il n'y a donc pas de distance déterminée de chasse près des habitations, mais pour des raisons de sécurité publique, une interdiction de tir en direction d'habitations, d'une route, lieux publics etc. qui est interdit.

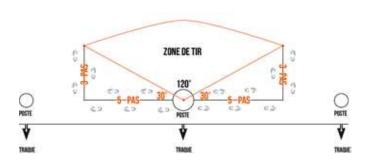


Depuis 2016, plus de 97 % des chasseurs du département ont été formés à la formation de sécurité.

L'objectif était de renforcer la prévention de sécurité lors des chasses collectives ou individuelles. La formation sécurité, dispensée par la fédération, est obligatoire pour tous les chasseurs prenant une carte de chasse annuelle auprès d'un détenteur de droit de chasse de Haute-Savoie.

Voici quelques règles de sécurité: le port d'un vêtement de visualisation de couleur orange fluo, tel qu'il soit visible de tous côtés, est obligatoire. Mise en place panneau permanent et temporaire, (à mettre avant l'action de chasse et à enlever après) sont obligatoires à partir de 5 chasseurs.

Tout chasseur doit respecter, l'angle des 30 degrés.



En Haute-Savoie, les jours d'ouverture sont le lundi, mardi, jeudi samedi et dimanche de chaque semaine. Chaque détenteur de droit de chasse (ACCA) déterminé ses propres jours de chasse parmi ses possibilités, (ACCA Arthaz pont notre dame, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés). Deux jours de fermeture sur le plan départemental, le mercredi et vendredi, sauf jours fériés. Ces deux jours sont obligatoires et la chasse y est interdite sur tout le département.



AFR: Sortie des anciens



Elections du nouveau bureau

Présidente: MAYORAZ Régine Vice-présidente: GILLARD Rosine Secrétaire: PAILLION Laëtitia Trésorière: MAULLET Annie Les aînés d'Arthaz se sont retrouvés le jeudi 14 septembre, pour leur sortie automnale.

En cette belle journée, malgré un brouillard plutôt tenace le matin, la bonne humeur était de mise pour prendre la direction du plateau des glières.

Après un arrêt près du monument le car a poursuivi sa route, alors qu'une partie du groupe s'est rendue à pied, pour aller déjeuner chez Constance.

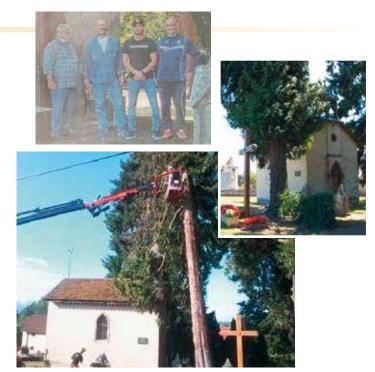
Après s'être régalé des traditionnels beignets de patates et une marche digestive, il était déjà l'heure de rentrer.

Mais chacun a pu profiter d'une belle journée ensoleillée dans un cadre préservé.

Amis du Vieil Arthaz

En juillet, les Amis du Vieil Arthaz ont dû se résoudre à faire abattre le séquoia de 230 ans situé dans le parc de l'ancienne chapelle pour des raisons de sécurité. En effet plusieurs rapports d'experts confirmaient que cet arbre de près de 25 m de haut menaçait de tomber. Ce travail très délicat compte tenu de la configuration des lieux a été effectué bénévolement par trois jeunes arthaziens experts en la matière: Stéphane Gresset, Edouard Guimet et Thomas Jeantet. Sans eux rien n'aurait été possible. Après l'élagage le corps de l'arbre a été tronçonné par section d'un mètre cinquante en partant du haut. Après cinq heures, travail était terminé et le parc de la chapelle net et sécurisé.

La Chapelle de Baudry bénie en 1 853 a été rénovée grâce aux Amis du Vieil Arthaz dès 1 853. Depuis, l'association qui n'a pas de grands moyens aussi bien financiers qu'humain, ne faisait que la veille et le petit entretien. C'est au hasard d'une rencontre entre un membre du Grand Prieuré général de Suisse de Templiers et le président Bernard Rosset que les choses ont pris une tournure inattendue. Comme le précise M. Dubos des Templiers « Nous cherchions un lieu de - veillée d'armes - et cette chapelle s'offrait à nous comme une bénédiction à deux pas de Genève ». Le regroupement des forces permettra une restauration complète de l'édifice se félicite le Président du Vieil Arthaz. Tout le monde y trouve son compte. C'est gagnant gagnant.



Dans un premier temps c'est l'intérieur qui est en réfection avec une nouvelle peinture, l'étanchéité des vitraux. Prochaine étape les murs extérieurs, des travaux assurés par des Compagnons afin de préserver l'authenticité et l'esprit des lieux. Fin octobre les deux tombes situées dans le parc menaçaient de s'écrouler, elles ont été relevées et l'une d'elles déposée sur un nouveau socle en béton.

L'objectif c'est que pour l'été 2020 cette chapelle soit opérationnelle et retrouve sa vocation.

Arthaz Entraide





Notre loto du samedi 19 octobre dernier a connu un très grand succès. Les donateurs et les sponsors ont permis d'offrir une belle palette de lots aux nombreux participants de cette soirée. Cette réussite, l'Association la tient de toute une mobilisation faite pour soutenir et aider Damien, accidenté de la vie. Un chèque de 5 000,00 euros va pouvoir lui être remis afin de faciliter ses déplacements par un fauteuil adapté à son handicap. Un grand merci à tous.

L'assemblée Générale de l'Association Arthaz Entraide a eu lieu le vendredi 22 novembre 2019.

L'Association comprend 18 membres actifs et le bureau est constitué de :

Présidence : Françoise CHABOD Vice-Président : Benoît BERTRAND

Trésorière: Viviane FIORELLI

Trésorière adjointe : Emilie CHABOD

Secrétaire: Fanny JACQUET

Secrétaire adjointe : Joëlle GOLINELLI



Tous les bénévoles de l'équipe d'Arthaz Entraide vous souhaitent de bonnes fêtes et vous donnent rendez-vous pour le prochain Salon de la Moto Ancienne qui se tiendra en mars prochain.

Retrouvez-les sur leurs pages officielles : arthazentraide@gmail.com Facebook Arthaz Entraide

Muay Thaï Spirit

« Le Muay Thaï trouve son origine dans les pratiques martiales ancestrales. Très bénéfique pour la santé, il peut se pratiquer par tous, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés. Venez canaliser votre énergie par la pratique d'un sport qui lie étroitement la préparation du corps à celle de l'esprit en apportant une solution efficace à un stress quotidien pour plus de BIEN ÊTRE! »

Notre association, qui a vu le jour en décembre 2015, a pour objet de partager la passion pour le « **Muay Thaï** » et d'offrir à tous l'opportunité de le découvrir et de le pratiquer.

Depuis plus de 4 ans nos adhérents (enfants, juniors et adultes de 7 ans à 60 ans) ne cessent de venir s'entraîner avec motivation et bonne humeur, participants à des démonstrations locales, des interclubs, des compétitions nationales et internationales et des formations.



Depuis le 2 septembre 2019, nous sommes heureux de vous accueillir dans la salle communale d'Arthaz, 245 route de Pont Notre Dame, dont nous remercions la mairie pour son accueil et ce partenariat.



HORAIRES DES COURS

Le lundi

Juniors (à partir de 16 ans) Adultes

De 18 h 00 à 19 h 30 : débutants et 1^{er} niveaux De 19 h 30 à 21 h 00 : confirmés et combattants

Le mercredi

Enfants/Juniors (jusqu'à 16 ans)

De 15 h 00 à 16 h 00 : débutants et 1^{er} niveaux De 16 h 00 à 17 h 30 : 2^e niveau et juniors

Juniors (à partir de 16 ans) Adultes:

De 18 h 00 à 19 h 30 : débutants et 1^{er} niveaux De 19 h 30 à 21 h 00 : confirmés et combattants

Cours privés sur demande

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur notre site internet :

https://www.muaythaispirit.com/

Sou des Ecoles

Fête de fin d'année Le tour du monde en... 80 minutes





Pendant l'année scolaire 2018-2019, tous les enfants de l'école ont suivi un fil conducteur toute l'année : « Le tour du monde ».

En s'appuyant sur le livre de Petit loup et le tour du monde, chaque classe a choisi un continent et ensuite confectionné leurs costumes, accessoires et chorégraphie.

Le vendredi 28 juin, sous en soleil brûlant, les enfants ont présenté un spectacle haut en couleur et très créatif. De la Chine à l'Afrique, en passant par l'Inde les enfants nous ont fait voyager.

Après le spectacle, le Sou des Ecoles avait préparé le traditionnel repas de fin d'année, pour continuer ce voyage, les parents avaient été invités à préparer des spécialités pour l'apéritif, le tout accompagné en chanson par Flavie Koncewiez, ancienne élève de l'école et passionnée de chant.

Et enfin, pour la dernière escale, le couscous a été servi par les membres du Sou des Ecoles aux 200 personnes restées pour terminer cette année scolaire sur une note festive.

Un grand bravo à tous les acteurs de cette belle soirée!



Sou des Ecoles

Une nouvelle équipe pour le Sou des Ecoles à Arthaz PND!





C'est depuis le mois de septembre de cette année qu'une nouvelle équipe, qui aime à se présenter sous le nom de "Sou'Rires", s'est formée pour assurer la continuité de l'association, celle-ci ayant pour but de faire vivre de nombreux projets scolaires pour nos enfants.

Avec un immense plaisir et une grande convivialité, plus d'une vingtaine de membres ont répondu présent autour du nouveau Bureau, tous étant prêts à s'investir pour le sourire de nos enfants.

Cette équipe dynamique et sympathique s'attelle à organiser de nombreux projets pour faire vivre le cœur du village et passer des moments conviviaux!

Il y a eu la 1 ère manifestation pour l'après-midi d'Halloween qui a été un franc succès pour petits et grands!





Puis l'organisation d'un super Marché de Noël, le vendredi 6 décembre, où se sont rencontrés de nombreux artisans locaux autour d'un Sapin de Noël brillant de mille feux, des sapeurs-pompiers de la commune, de la chorale des écoliers du village, et du Père Noël!!! Un Merci tout particulier aux membres de la Mairie et aux parents d'élèves, qui nous ont beaucoup soutenus pour ce grand projet!

Le prochain grand évènement du village sera une mythique Soirée Savoyarde le samedi 8 février 2020 à la Salle Communale!

Alors à vos agendas, pleins d'autres évènements à venir sont en cours d'organisation...

Retrouvez-les sur leurs pages officielles : soudarthaz@gmail.com

Facebook: Le Sou des Ecoles Arthaz Pnd

Instagram: lessouriresarthaz

Arthaz-Sports 1944



BILAN DE MI-SAISON 2019-2020

Malgré les efforts de recrutement le club n'a pas pu reconduire une équipe senior masculine cette saison. Mais déjà le comité travaille pour relancer une équipe dès l'an prochain. Comme annoncé dans les bulletins précédents, la situation du club reste fragile et nécessite chaque année un investissement lourd afin de garder un club de proximité qui privilégie l'accès du sport à toutes et à tous pour tous niveaux.

Cependant force est de constater que pour les autres équipes engagées le club se porte plutôt bien. En effet l'équipe féminine qui évolue au plus haut niveau du district (D1) est désormais notre équipe fanion



située dans le haut du classement et pourrait prétendre à une montée au niveau régional. (Entraîneurs : Jean-Marie Flament et Eric Gentile)

Encore une fois la plus grande satisfaction vient du côté des sections jeunes à tous niveaux. Je profite de ce bulletin pour remercier l'ensemble des éducateurs jeunes Mickael Guidi (U7), Emile Gonnet et Ilyès Oudir (U9), Nicolas Andrieux, Gérald Bornand et Michel Rossat (U11) ainsi que certains parents investis.







Equipe U11

Arthaz-Sports 1944



Octobre rose

Le club d'Arthaz-Sports a participé en nombre au match caritatif et de gala pour la recherche contre le cancer du sein et l'association Ensemble Toujours Gagnants (portée par Mme Catherine BASTARD) qui a eu lieu le 12 octobre à Marignier. La rencontre a opposé amicalement les anciens joueurs et joueuses de Gaillard et les anciens de l'ETG. Les deux équipes ont été renforcées par la participation exceptionnelle de M. Jean-François Domergue (Equipe de France) et de nombreux élus locaux (dont M. Cyril Pellevat, sénateur), le tout étant commenté avec joie et humour par M. Jean Michel Mattei (humoriste, imitateur) et M. Marc Emmanuel (émission « tous ensemble »).



Manifestations

Pour subvenir aux besoins de fonctionnement et petits investissements, le comité organisent 5 à 6 manifestations par an. Seules ces manifestations permettent d'avoir les finances suffisantes pour maintenir un niveau qualitatif minimum et en terme plus catégorique la survie du club. C'est pourquoi je rappelle ici que la participation de chacun (joueurs, éducateurs, parents, habitants de la commune) est primordiale. Une simple présence, une petite contribution permettent non seulement de remplir les caisses mais également d'apporter un soutien moral très important à l'ensemble des bénévoles.

Remerciements

Le club tient à remercier la commune pour son investissement dans l'entretien du terrain de foot. L'ensemble des joueurs et joueuses peuvent déjà et pourront dès la fin des interventions paysagères profiter d'un terrain de bonne qualité.

CONCLUSION

La vie d'un petit club est difficile et demande beaucoup d'investissement de la part des membres du comité, des éducateurs, des joueurs et des parents. Qu'il soit ici toutes et tous remerciés pour leur implication et leur disponibilité tout au long de l'année.

Arthaz-Sports vous souhaite un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Le Président, Damien SERMONDADE

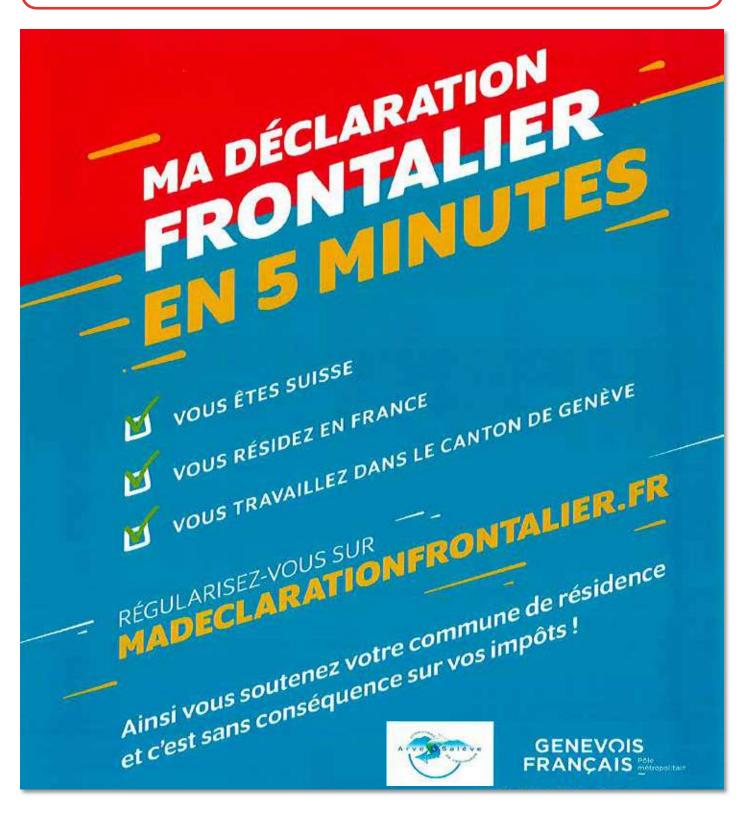
Information

ATTENTION CAMBRIOLAGE VIGILANCE!

Il a été recensé une recrudescence des cambriolages dans les communes des alentours.

Soyez vigilant, n'hésitez pas à signaler en mairie ou directement auprès de la gendarmerie de Reignier, les comportements inhabituels que vous pourriez rencontrer dans les rues de notre commune (en précisant si vous en avez la possibilité, les couleurs, marques et immatriculations de tous véhicules qui vous sembleraient suspects).

De plus, refusez tout démarchage par téléphone ou à domicile pour lesquels vous emmétriez un doute.



PUBLI-COMMUNIQUÉ







LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR





ARBUSIGNY ARTHAZ-PND MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE LA MURAZ N

POLE D'ECHANGE

Avec l'arrivée du LEX*, le visage de la gare et de son parvis vont changer pour mieux accueillir les usagers du train

Pour faciliter l'utilisation du LEX, 140 places de parking Passage du 1er sont créées du côté sud de la gare. L'accès sera libre et limité aux véhicules de moins de 2,20m de haut. En cas de forte affluence, le parking pourra être limité

aux usagers du LEX via un contrôle d'accès assujetti au titre de transport.

Il est envisagé de créer un deuxième parking temporaire de l'autre côté des voies début 2020, les études sont en cours pour validation de tous les partenaires.

Pour accueillir les usagers du train, l'aménagement du parvis comprend:

- des arrêts de bus ProximiTi et LIHSA,
- des toilettes (début 2020),
- une consigne à vélos de 20 places (début 2020),
- un abri-moto,
- une billeterie automatique,
- des cheminements piétons et vélos,
- des places dépose-minute,
- des places PMR**.



Encourager les déplacements actifs

Le vélo, la trotinette, les rollers, la marche à pied sont autant de solutions pour venir à la gare. Un schéma cyclable est à l'étude pour favoriser les déplacements en toute sécurité vers la gare.

^{**}Personnes à Mobilité Réduite



OLE D'ECHANGE Arrivée du LEX, MULTIMODAL le 15 décembre 2019

LEX en gare de Reignier à 6h30

Inauguration de 10h à 12h: animations concert buffet offert



Des fréquences renforcées aux heures de pointe

Exemples:

Reignier - Genève-Eaux-Vives (en semaine)

Reignier	5h47	6h30	6h47	7h30	7h47
Genève	6h12	6h57	7h12	7h57	8h12

Genève-Eaux-Vives - Reignier (en semaine)

			(,	
Genève	16h47	17h02	17h47	18h02	18h47
Reignier	17h12	17h31	18h12	18h31	19h12

Abonnements et billets

Une billeterie automatique est disponible à la gare de Reignier, pour l'achat de tickets à l'unité, le rechargement des abonnements.

Pour les abonnements, le support de votre titre de transport est la carte Oùra Léman Express à commander sur le site https://vad.keolis.com/ter-auracommandecarte/#/offres (attention délai de 10 jours avant réception de la carte).





^{*}Léman Express



ARBUSIGNY ARTHAZ-PND MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE LA MURAZ NANGY PERS-JUSSY REIGNIER-ESERY SCIENTRIEI

Espèces Exotiques Envahissantes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les espèces exotiques envahissantes ont été identifiées comme la troisième cause de perte de biodiversité mondiale. Le territoire, traversé par de nombreux cours d'eau et notamment par le Rhône et l'Arve, ainsi que par une activité routière internationale est prédisposé à l'installation d'espèces envahissantes. Ces espèces se caractérisent par un grand pouvoir de multiplication, une capacité à s'adapter dans tous les milieux, à résister aux perturbations, mais également par l'élimination des espèces locales en prenant leur place dans le milieu.





LES PLANTES INVASIVES

Il est ainsi constaté l'installation de renouées géantes asiatiques (dont la Renouée du Japon) le long des berges des cours d'eau du territoire. Elle rend les berges instables, uniformise la végétation et rend ces corridors peu attractifs pour la faune. Elle est très difficile à traiter de manière efficace.

D'autres plantes encore sont présentes comme l'ambroisie, connue pour être un fort allergène ou encore la Berce du Caucase, parfois responsable de brûlures conséquentes. Nous pouvons également citer le Buddleia (arbre à papillon - toxique), la Balsamine de l'Himalaya (érosion des berges) ou encore le Solidage.

Les communes d'Arve et Salève sont impliquées dans le repérage et la lutte contre les invasives et notamment la renouée du Japon, depuis plusieurs années. Elles ont également mené des actions de gestion, de lutte et de suivi de ces espèces. Ainsi, les brigades vertes sont mobilisées régulièrement, un réseau de donneurs d'alerte a été créé sur les communes, l'information et la sensibilisation de la population et plus particulièrement des propriétaires concernés est également réalisée.

La Balsamine



L'Ambroisie



Le Buddleia





Délibérations

SÉANCE DU 6 JUIN 2019

2019-06-04	VIE ASSOCIATIVE Mise à disposition de locaux communaux
2019-06-03	FINANCES Emprunt pour la maison médicale dite « Berthet » auprès de la
	Caisse d'Epargne
2019-06-02	FINANCES Subventions aux associations et/ou écoles
2019-06-01	ADMINISTRATION GENERALE Composition du Conseil Communautaire - Accord local gouvernance

SÉANCE DU 1^{ER} JUILLET 2019

2019-07-02	F INANCES Subventions accordées aux associations/écoles
2019-07-01	FINANCES Délibération modificative de la DEL2019-06-03 : emprunt pour la maison médicale
	dite « Berthet » auprès de la Caisse d'Epargne suite à erreur matérielle

SÉANCE DU 26 AOÛT 2019

2019-08-03	RH Création d'un poste permanent au sein de la commune d'ARTHAZ PND - service administratif
2019-08-02	FINANCES Subventions à l'école primaire et Arthaz entraide
2019-08-01	FINANCES Décision modificative n° 1 - virements de crédit

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019

2019-09-04	RH Adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Savoie
2019-09-03	FINANCES Subventions à l'école primaire et Arthaz entraide
2019-09-02	FINANCES Attribution d'une indemnité de conseil au receveur municipal
2019-09-01	FINANCES Décision modificative n° 2 - virements de crédit

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019

2019-11-05	RH Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement et fixation de la rémunération
2019-11-04	RH Fixation du nombre d'agents recenseurs et détermination de la rémunération
2019-11-03	FINANCES Renouvellement de convention séjours vacances avec UFOVAL
2019-11-02	FINANCES Subventions à l'école primaire et associations
2019-11-01	FINANCES Décision modificative n° 3 - virements de crédit

État civil 2019



MEL Théodore décédé le 15 juillet 2019

CIRON Gislaine décédée le 15 octobre 2019

CARON Richard décédé le 20 octobre 2019

Dates à retenir

Dates susceptibles d'être modifiées

Samedi 4 janvier 2020 - Vœux du Maire

Samedi 18 janvier 2020: Loto Art à cheval

Dimanche 2 février 2020: Troc pêche

Samedi 8 février 2020: Soirée savoyarde - Sou des Ecoles

Dimanche 8 mars 2020: Repas des anciens - Familles Rurales

Samedi 14 mars 2020: Loto INNER WHELL Annemasse

Dimanche 15 mars et dimanche 22 mars 2020: Élection Municipale

Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2020: Salon de la moto - Arthaz Entraide

Dimanche 5 avril 2020: Chasse aux œufs - Sou des Ecoles

Vendredi 22 mai 2020: Fêtes des Mères - Mairie

Samedi 6 juin 2020: Farfouille - Arthaz Entraide

Vendredi 26 juin 2020: Fête de l'école - Sou des Ecoles



Rédaction

Commission communication et Angélique Passaquin, Secrétaire administrative **Directeur de la publication** Alain Ciabattini

Mise en page et impression

Imprimerie Offset Service - Diffusion gratuite Tiré à 750 exemplaires - décembre 2019